

Présenté par : Club Auto-Neige de Ste-Julienne 1973 Inc.

En date du : 26 février 2026

Objet : Mémoire présenté au BAPE concernant le projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125.

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le mémoire concernant le projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la route 125, soumis par Mélie Breton, représentant le Club Auto-Neige de Ste-Julienne 1973 Inc dans le cadre des audiences publiques du BAPE.

Ce mémoire présente une analyse des impacts sur le sentier VHR hivernal, notamment l'enjeu au niveau du réseau de sentiers motoneiges. Voici les préoccupations majeures soulevées par ce projet :

- Le sentier motoneige ne peut pas être déplacé ailleurs et se retrouve coupé du réseau complètement.
- Les pistes de solutions à ce jour ne sont pas garanties et ont de fortes chances de ne pas être viables.
- Bien que le sentier perdu soit présentement local, celui-ci devait servir à déplacer un sentier régional de motoneige aillant une grande importance pour le réseau. Ce nouveau sentier permettrait d'éviter le passage sur des terrains privés et d'assurer la pérennité des sentiers.

Voici nos recommandations :

- Une fois les plans d'avant-projet terminés, nous souhaitons avoir une nouvelle rencontre avec le MTQ afin d'évaluer la faisabilité de construire un sentier multifonctionnel incluant les vélos l'été et les VHR (motoneige et quads) l'hiver.
 - Ce sentier permettrait de conserver ces activités au cœur de la ville de Ste-Julienne sans nuire au projet de contournement.
 - Le sentier se situerait à l'extérieur du mur de son, du côté Ouest de la nouvelle route 125.
 - L'obtention des autorisations nécessaires quant à l'acceptabilité sociale ainsi que municipales sera prise en charge par le club Auto-Neige de Ste-Julienne 1973 Inc.

Nous sommes disposés à présenter ce mémoire lors de la deuxième partie de l'audience.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mélie Breton, agente de liaison pour la FCMQ,

Région de Lanaudière